



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, DE L'ÉLÉMENTAIRE,
DU MOYEN SECONDAIRE ET DES LANGUES NATIONALES**

**DIRECTION
DES
RESSOURCES HUMAINES**

**DIRECTION
DE
L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE**

FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE DES MAÎTRES CONTRACTUELS

FASCICULE

**DIDACTIQUE DES DISCIPLINES
AU PRÉSCOLAIRE**

JUILLET 2009

**APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER
UNESCO BREDIA / GOUVERNEMENT DU JAPON / ACDI CANADA**



TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

1	MODULE ACTIVITÉS LANGAGIÈRES ORALES	6
1.1	Langage	6
1.1.1	Objectifs	6
1.1.2	Principes méthodologiques	7
1.1.3	Démarche	7
1.2	Conte	8
1.2.1	Objectifs	8
1.2.2	Principes méthodologiques	8
1.2.3	Démarche	8
2	MODULE ACTIVITÉS LANGAGIÈRES ÉCRITES	10
2.1	Graphisme	10
2.1.1	Objectifs	10
2.1.2	Principes méthodologiques	11
2.1.3	Démarche	11
2.2	Lecture	11
2.2.1	Objectifs	12
2.2.2	Principes méthodologiques	12
2.2.3	Démarche	12
3	MODULE EVEIL AU MILIEU	14
3.1	Logico-mathématiques	14
3.1.1	Objectifs	14
3.1.2	Principes méthodologiques	15
3.1.3	Démarche	15
3.2	Perceptivo-motricité	16
3.2.1	Objectifs	16
3.2.2	Principes méthodologiques	16
3.2.3	Démarche	17
3.3	Initiation scientifique et technologique	17
3.3.1	Objectifs	17
3.3.2	Principes méthodologiques	17
3.3.3	Démarche	17
3.4	Éducation civique et morale	18
3.4.1	Objectifs	19
3.4.2	Principes méthodologiques	19

3.4.3	Démarche	19
3.5	Éducation environnementale.....	20
3.5.1	Objectifs.....	20
3.5.2	Principes méthodologiques	20
3.5.3	Démarche	20
3.6	Éducation sanitaire.....	21
3.6.1	Objectifs.....	21
3.6.2	Principes méthodologiques	21
3.6.3	Démarche	21
4	MODULE EDUCATION PSYCHOMOTRICE ET ARTISTIQUE	23
4.1	Psychomotricité.....	23
4.1.1	Objectifs.....	24
4.1.2	Principes méthodologiques	24
4.1.3	Démarche	24
4.2	Arts plastiques : activités manuelles – dessin - peinture.....	25
4.2.1	Objectifs.....	25
4.2.2	Principes méthodologiques	25
4.2.3	Démarche	25
4.3	Éducation musicale : chant – poésie - comptine.....	26
4.3.1	Objectifs.....	26
4.3.2	Principes méthodologiques	26
4.3.3	Démarche	27

ÉVALUATION DE LA FORMATION

REMERCIEMENTS

La Direction des Ressources Humaines remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des fascicules de la FCD, particulièrement les rédacteurs, les membres de l'Équipe Technique Nationale, les directeurs et formateurs des EFI, qui en plus de leurs charges au niveau de leur structure, se sont entièrement donnés pour la réalisation de ce travail.

Les remerciements s'adressent aussi à tous les Partenaires Techniques et Financiers notamment l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI), l'UNESCO BREDIA avec le Gouvernement du Japon.

Une mention particulière à Mme Carolle Lévesque, conseillère en éducation de l'ACDI, pour sa disponibilité et son accompagnement efficace tout au long du processus de réalisation des fascicules.

Composition de l'Équipe de rédacteurs

Sous la conduite de

DIOUF Adama

ME/DRH

DIOP MBODJI Khady

IDEN/Grand Dakar 2

Avec la participation de

COULIBALY Mamadou

PRF/Thiès

DIAKHATE Kaba

IDEN/Guinguinéo

DIONE Françoise Anna

ANCTP

FAYE Mamadou

EFI/Kaolack

FAYE Talla

IDEN/Thiès Commune

FALL Abdou

IDEN/Rufisque 1

MBAYE Amadou Sakhir

Inspection des Daraa

MBAYE Moussa

IDEN/Diourbel

MBENGUE Mandione

ME/DEE

NDIAYE DIOP Fatou

IDEN/Thiès Département

NDIAYE Oumar

IA/Diourbel

KANTÉ Moussa

EFI/Kolda

SALL Hameth

Inspection des Daraa

SAMB Babacar

EFI/Thiès

SARR DIENG Aissatou

ME/DPRE

SOW Makhtar

ME/DPVE

SOW Mamadou Abdoul

ME/CNFIC

SOW Massèye

IDEN/Goudomp

TINE Bassirou

EFI/Diourbel

INTRODUCTION

Le fascicule sur la didactique des disciplines se propose de mettre à la disposition des enseignants du préscolaire et de l'élémentaire des ressources pour : (i) Le relèvement du niveau académique et de qualification professionnelle ; (ii) La préparation des examens professionnels du CEAP et du CAP et (iii) L'amélioration des rendements scolaires.

Le fascicule sur la didactique des disciplines comporte :

- ❖ Pour le sous-secteur de l'éducation préscolaire quatre modules :
 - Activités langagières orales (langage et conte)
 - Activités langagières écrites (graphisme et lecture)
 - Eveil au milieu (éveil scientifique et technologique, environnement-citoyenneté)
 - Education psychomotrice et artistique
- ❖ Pour le sous-secteur de l'enseignement élémentaire quatre composantes :
 - Le domaine Français
 - Le domaine Mathématiques
 - Le domaine Education à la science et à la vie sociale (ESVS)
 - Le domaine Education physique sportive et artistique (EPSA)

Le développement de chaque activité disciplinaire respecte le canevas suivant :

- Pré-test ou situation d'entrée
- Introduction
- Objectifs
- Principes méthodologiques
- Démarches
- Exercices
- Situations d'intégration
- Pour en savoir plus...

En guise d'évaluation formative, des exercices sont proposés tout au long du développement de l'activité disciplinaire. Une situation d'intégration est prévue à la fin de chaque sous-domaine ou module pour évaluer la compétence.

Comme le montre le tableau ci-dessous, 30 des 144 heures prévues pour la formation présentielle sont consacrées à la didactique des disciplines.

Fascicules	Heures
Pédagogie générale	28
Didactique des disciplines au préscolaire et Didactique des disciplines à l'élémentaire (Français, Mathématiques, ESVS et EPSA)	30
Eléments de psychologie	14
Morale professionnelle et Législation	16
Techniques de dissertation littéraire - pédagogique et Études d'œuvres littéraires	28
Analyse de travaux d'enfants et critique de cahier d'élèves	14
Techniques d'élaboration de fiche argumentée	14

Ce fascicule n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il s'agit de mettre à la disposition de l'enseignant (e) un minimum indispensable à l'exercice de sa profession. Il est de la responsabilité de chacun d'élargir et d'approfondir sa formation par des lectures et des échanges tel que préconisé dans la rubrique « Pour en savoir plus... ».

1 MODULE ACTIVITÉS LANGAGIÈRES ORALES

COMPÉTENCE VISÉE

Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, langagières et psychologiques dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en communication orale dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

Introduction du module

L'enfant, en venant à l'école maternelle, peut exprimer ses désirs et communiquer avec les autres dans sa langue maternelle. Cependant il rencontre quelques difficultés dues généralement à un manque de maturité (maturation cérébrale et musculaire) et à des blocages psychologiques (égocentrisme, syncrétisme). Ces difficultés se manifestent par une mauvaise prononciation de certains mots, l'utilisation de mot phrase, inversion des mots dans les phrases, incohérence du discours, pauvreté du vocabulaire...

Le rôle de l'éducateur sera d'aider l'enfant à vaincre ces difficultés en lui proposant prioritairement des activités de langage et de conte.

1.1 Langage

PRÉ TEST

Après avoir lu le texte introductif proposez trois objectifs de langage dans une section de votre choix.

Introduction

Le langage est une forme d'expression de la pensée par la parole et par le corps chez l'enfant. Parler c'est produire du sens en tant qu'émetteur d'un message. Le langage est au service de toutes les autres activités à l'école maternelle. C'est pourquoi, toutes les occasions doivent être saisies par l'éducateur pour amener le jeune enfant à s'exprimer spontanément avec lui ou avec ses pairs (coins jeux, moment de l'accueil, heure du goûter.....).

1.1.1 Objectifs

L'activité de langage vise à :

- Faire acquérir les instruments linguistiques (vocabulaire) et les règles de fonctionnement de la langue (compétences linguistiques).
- Développer l'expression spontanée en vue de la communication avec autrui (performance linguistique).
- Permettre de parler de ses désirs et de ses sentiments.
- Rendre l'enfant plus autonome et plus socialisé.
- Favoriser une bonne articulation et une prononciation correcte des mots.
- Favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère grâce à une bonne maîtrise de la langue maternelle.

EXERCICE

Pour faire suite au pré test sur le langage :

1. Comparez les objectifs que vous avez proposés à la liste ci-dessus.
2. Complétez vos réponses au besoin.

1.1.2 Principes méthodologiques

L'activité de langage repose sur les principes suivants :

- La diversification des types de langage : descriptif, explicatif, narratif, poétique, argumentatif, injonctif.
- La création de situations de communication motivantes, authentiques ou simulées pouvant donner envie de parler et ceci conformément au type de langage choisi.
- Le travail sur divers aspects de la langue : sémantique, syntaxiques, phonologique....
- La diversification des situations pour enrichir le vocabulaire.
- La nécessité de favoriser la communication entre enfants.
- Le choix d'un matériel inducteur pouvant permettre d'atteindre l'objectif fixé.

1.1.3 Démarche

- Présentation d'une situation (situation réelle, image, histoire, autres) ;
- Production des enfants ;
- Exploitation des productions ou analyse : échanges entre les enfants et entre le maître et les enfants en situation ;
- Consolidation ou synthèse : variation des structures dans une situation voisine ;
- Evaluation :
Présentation d'une situation voisine
Exécution des enfants
- Remédiations

EXERCICE

1. A partir d'une bande dessinée, élaborer une fiche de langage en moyenne ou grande section.
2. A partir d'une situation de communication, proposer une séance de langage en grande section où les enfants devront se présenter mutuellement : en disant leurs noms, prénoms, lieu d'habitation. Décrivez la disposition de la classe ; comment vous organisez le dialogue ; le rôle que vous allez jouer dans le dialogue.
3. A partir d'une situation de communication, amener les enfants de la grande section à raconter une sortie au marché ou à raconter un conte. Décrivez la disposition des enfants, comment vous organisez la séance et le rôle que vous allez jouer.

Pour en savoir plus...

Les grandes notions de pédagogie, Formation des enseignants, Edition Bordas - 89, boulevard Auguste Blanqui – 75013, Paris, 1999.

Projet de développement des ressources humaines (PDRH), Fascicule Langage expression orale, Collection outils pour les maîtres, Ministère de l'Education du Sénégal, 1996.

Chérif Tall, Fatou Diop et Aïssatou Dieng Sarr, Langage, expression orale mode d'emploi, Les classiques africains, Versailles, 1990.

1.2 Conte

PRÉ TEST

1. Donnez une définition du conte.
2. Citez au moins trois capacités qu'il peut développer chez l'enfant.

Introduction

Le conte est une histoire racontée de génération en génération en vue d'éduquer, de divertir et de moraliser un peuple. Loin d'être traité en parent pauvre comme c'est souvent le cas, le conte doit occuper une place de choix dans les structures préscolaires, compte tenu de toutes les capacités qu'il peut développer chez le jeune enfant.

1.2.1 Objectifs

- Développer les capacités d'expression et de communication.
- Transmettre les valeurs morales, civiques et culturelles positives du milieu.
- Développer les capacités mnémoriques et l'attention.
- Favoriser l'imagination et la créativité.
- Favoriser la structuration du temps (chronologie des faits), de la logique relationnelle (rapport entre les faits) et de l'espace (notions spatiales).

1.2.2 Principes méthodologiques

- Choix d'un conte adapté au contexte socioculturel de l'enfant.
- Adaptation des contes aux possibilités de compréhension et d'attention des enfants.
- Création d'une ambiance favorable à un moment de conte (images, dessins, éclairage, etc. pour favoriser l'attention, le fantastique et l'imagination).
- Utilisation du conte comme instrument d'éducation et comme moyen pédagogique pour installer d'autres compétences dans les différentes disciplines (interdisciplinarité).

1.2.3 Démarche

- Présentation du conte ;
- Formule magique ;
- Présentation du Récit ;
- Exploitation : questions sur les faits, les personnages, le contexte, l'évolution des événements, l'évolution des faits (comparaison de la situation initiale et la situation finale) ;
- Evaluation : elle se fera en fonction de l'objectif (restitution - description d'images représentant les personnages – énoncé d'une règle morale ou civique).

EXERCICE

1. A partir d'un conte de votre choix, réalisez une bande dessinée.
2. Confectionnez un répertoire de 5 contes.

Situations d'intégration

Pour le CEAP

- Contexte : Vous venez de recevoir des informations sur le développement du langage chez l'enfant, sur les objectifs, les principes et la démarche d'une activité de langage.
Consigne : Élaborez une fiche argumentée de langage en grande section à partir de l'OS suivant : « Expliquer les règles d'un jeu ».
- Contexte : Sur la base d'éléments de psychologie, des objectifs, principes, et démarche d'un moment de conte
Consigne : Proposez une fiche argumentée de conte à partir de l'OS suivant : Restituer les grands moments d'une histoire entendue.

Pour le CAP

- Contexte : Le conte est souvent perçu comme instrument d'éducation et comme moyen pédagogique pour installer d'autres compétences dans les différentes disciplines.
Consigne : Expliquez cette affirmation en vous appuyant sur vos pratiques pédagogiques.
- Contexte : La création de situations de communication motivantes authentiques ou simulées peut donner aux enfants l'envie de parler.
Consigne : Commentez cette affirmation en ayant soin de donner des illustrations tirées de votre pratique pédagogique.

Pour en savoir plus...

Chérif Tall, Fatou Diop et Aïssatou Dieng Sarr, *Le conte mode d'emploi*, Les classiques africains, Versailles, 1996.

Projet de développement des ressources humaines (PDRH) 2, Fascicule *Le conte*, Collection outils pour les maîtres, 1997.

2 MODULE ACTIVITÉS LANGAGIÈRES ÉCRITES

COMPÉTENCE VISÉE

Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, perceptives et psychologiques dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en communication écrite dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

Introduction du module

L'enfant qui vient à la maternelle ne comprend encore pas l'utilité de l'écrit bien qu'il s'adonne souvent à des activités de dessin. La structuration de l'espace et du temps nécessaire à la maîtrise du langage oral et écrit n'est pas encore bien installée. Du fait de l'égoïsme l'enfant accepte difficilement la convention qui est à la base de la lecture/écriture. A cet âge on peut dire que le niveau de développement intellectuel de l'enfant ne lui permet pas de se représenter correctement le réel. Pour toutes ces raisons le rôle de l'animateur polyvalent sera d'aider l'enfant, à travers des activités graphiques (dessin libre, graphisme systématique) et de lecture et d'écriture à mieux appréhender le code écrit.

2.1 Graphisme

PRÉ TEST		
Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
Le graphisme systématique suppose une bonne coordination oculo-manuelle.		
La phase de vécu corporel n'est pas importante en graphisme.		
La phase de représentation précède la phase de vécu corporel.		
Le graphisme permet d'affiner le repérage et l'orientation dans l'espace.		
En graphisme systématique, le geste grapho-moteur ne doit pas être respecté.		

Introduction

Le graphisme est la combinaison du geste et d'un instrument scripteur laissant des traces sur un support. Les premiers exercices graphiques visent à donner aux enfants la force musculaire et la souplesse articulaire nécessaires aux différents mouvements de l'écriture. Les supports (sol, tableau, feuille, ardoise, cahier...) comme les instruments (craie, charbon, bouts de bois, pinceaux, crayons, stylos... peuvent être variés ...).

2.1.1 Objectifs

L'activité de graphisme systématique vise à :

- Assouplir les articulations du poignet et des phalanges.
- Passer progressivement de la motricité globale à une motricité segmentaire et symétrique (une seule main dessine, écrit ou peint).
- Contrôler le tonus musculaire (un enfant crispé a du mal à dessiner, à peindre ou à écrire).
- Coordonner l'œil et de la main (prise de conscience de la main).

- Affiner le repérage et l'orientation dans l'espace (limites de la page, sens gauche, droite, haut, bas).
- A travers le dessin libre, l'enfant exerce sa dextérité manuelle (maîtrise du geste grapho-moteur).

2.1.2 Principes méthodologiques

- Travail par groupes restreints.
- Variation des supports et outils scripteurs.
- Respect du sens de l'écriture de gauche à droite, de haut en bas.
- Respect de la phase de vécu corporel.
- Suivi du travail individuel des enfants en vue de déceler les difficultés et d'aider à remédier.

2.1.3 Démarche

- Phase du vécu corporel :
 - présentation de la situation : présenter le matériel, disposer le matériel, poser le problème ;
 - découverte du chemin ;
 - passage sur le chemin ;
 - traçage sur le sol (1er niveau de représentation graphique).
- Phase de représentation graphique :
 - représentation sur différents supports : au tableau, sur ardoise, sur feuille.

EXERCICE

1. Donnez une définition du graphisme
2. Expliquez en quoi le respect de la phase du vécu corporel est important en graphisme. Indiquez les différentes étapes de cette phase.
3. Qu'est-ce qui différencie la motricité globale de la motricité segmentaire ?

2.2 Lecture

PRÉ TEST

Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.

Items	Vrai	Faux
Lire au préscolaire c'est déchiffrer des textes littéraires.		
Lire au préscolaire c'est construire du sens à partir de supports variés (bandes dessinées, livre d'images, dessins...).		
La lecture au préscolaire permet de développer les perceptions olfactives.		
La lecture au préscolaire permet de développer les perceptions visuelles et auditives.		
La lecture au préscolaire permet de favoriser la prise de conscience de l'espace et du temps.		

Selon certains pédagogues, « lire c'est construire du sens pour faire autre chose que lire ». A ce titre l'éducateur doit focaliser son attention pour lui permettre de :

- percevoir des signes sonores, verbaux et corporels en tant que récepteur d'un message ;
- prélever des indices à partir de divers supports ;
- reconnaître les silhouettes des lettres, des mots... ;
- anticiper.

2.2.1 Objectifs

L'activité de lecture/écriture permet :

- Installer les mécanismes de la lecture (organisation des signes graphiques de manière ordonnée, combinaison des signes pour faire du sens).
- Développer la motricité fine, donc la maîtrise du geste grapho-moteur.
- Découvrir l'écriture comme moyen de communication différent du code oral.
- Développer les perceptions visuelles et auditives.
- Développer les capacités d'attention et d'écoute : sons brefs, aigus, graves.
- Développer les capacités mnémoniques : retenir la succession, l'ordre des signes, des mots.
- Favoriser la prise de conscience du temps et de l'espace (ranger, ordonner des cartes chronologiques).

2.2.2 Principes méthodologiques

- Création dès le début de l'année (en MS et en GS) d'un répertoire de signes renvoyant à la réalité (→ pour dire vers la droite, ↑ = monter, ↓ = descendre).
- Nécessité de partir toujours d'une situation de communication motivante pour favoriser le désir de parler.
- Accroissement de la prise de conscience de la syntaxe par l'utilisation d'étiquettes chronologiques qui facilite la manipulation des mots.
- Liaison langage et lecture pour permettre l'acquisition d'un vocabulaire riche et varié condition indispensable pour l'apprentissage de la lecture.
- Multiplication des essais des enfants.

2.2.3 Démarche

- Phase de présentation des images... ;
- Phase d'expression libre des enfants ;
- Phase d'observation dirigée ;
- Phase d'interprétation individuelle ;
- Phase de vérification de l'interprétation et régulation (correction).

NB : En dehors des images de la leçon, l'éducateur pourra présenter des images séquentielles, varier les scènes et complexifier les tâches.

EXERCICE

1. Expliquez quel est l'intérêt de lier le langage à la lecture.
2. Précisez également pourquoi on parle de lecture/écriture.
3. Indiquez trois objectifs qui vous paraissent prioritaire dans les activités de lecture et justifiez votre choix.

Situations d'intégration

Pour le CEAP

- Contexte : Étant donnés les objectifs et principes méthodologiques dégagés dans ce module.
Consigne : Proposez une démarche de lecture en grande section à partir de l'OS suivant : Lire des dessins, en justifiant chacune des étapes.

Pour le CAP

- Contexte : Étant donnée l'affirmation selon laquelle, <du fait de l'égoïsme, l'enfant accepte difficilement la convention qui est à la base de la lecture/écriture>.
Consigne : Expliquez et discutez en indiquant les conséquences pédagogiques pour l'éducateur dans la gestion des activités de lecture/écriture.

Pour en savoir plus...

Frank Smith, Comment les enfants apprennent à lire, Editeur RETZ, 1 Rue Du Départ, 75014, Paris, 1980.

L'enfant et l'écrit, Edition Armand Colin, 103 boulevard Saint- Michel, Paris, 1995.

3 MODULE EVEIL AU MILIEU

COMPETENCE VISÉE

Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, psychomotrices et des outils mathématiques, scientifiques et technologiques dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en éveil au milieu dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

A) ÉVEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Pour s'adapter à son environnement le jeune enfant a besoin de le découvrir, de le comprendre et d'agir sur lui. Cependant, il est confronté à beaucoup de difficultés parmi les quelles nous pouvons citer :

- une perception encore sous l'emprise du syncrétisme (globalisme le pointillisme) qui entraîne une déformation du réel : difficultés à caractériser les objets ;
- une pensée subjective dominée par les désirs personnels : l'enfant éprouve des difficultés à se décentrer de son propre point de vue ce qui entraîne l'absence d'objectivité ;
- l'irréversibilité de la pensée : difficulté à effectuer une opération et son contraire ; établissement de relation logique entre éléments d'une situation.

3.1 Logico-mathématiques

PRÉ TEST		
Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est développer l'expression orale.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer le raisonnement logique de l'enfant.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer la motricité fine.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer le goût de la preuve.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de familiariser les enfants avec les formes géométriques simples.		

Introduction

L'initiation logico-mathématique permet au jeune enfant à travers des situations motivantes d'investir le réel et de développer son raisonnement logique. Le rôle de l'éducateur préscolaire n'est pas de former des mathématiciens précoces mais de poursuivre les objectifs ci-dessous à partir de la manipulation d'objets.

3.1.1 Objectifs

- Installer les pré-requis nécessaires à l'étude du nombre : le rangement, le classement, la sériation, la conservation des quantités.
- Favoriser le développement de la pensée conceptuelle.
- Donner le goût de l'objectivité et de la preuve.

- Favoriser la confiance en soi et les possibilités de l'intelligence enfantine.
- Familiariser l'enfant avec les formes géométriques simples.

3.1.2 Principes méthodologiques

- Choix d'une situation-problème pouvant susciter la réflexion pour commencer la séance.
- Formulation d'hypothèses simples en MS et en GS ; ceci pour aider à trouver des solutions aux problèmes proposés.
- La vérification des solutions préconisées par la justification des réponses pour aider l'enfant à être plus objectif.
- La situation problème devra permettre de partir de situations concrètes vécues vers l'utilisation de symboles aidant ainsi l'enfant à se détacher progressivement de sa pensée concrète.
- Le matériel ne devra souffrir d'aucune ambiguïté.
- L'enfant devra être mis au centre des apprentissages.

3.1.3 Démarche

- Phase 1. Présentation de la situation problème ;
- Phase 2. Formulation des propositions de solutions ;
- Phase 3. Résolution du problème par essais erreurs ;
- Phase 4. Communication du résultat ;
- Phase 5. Evaluation.

EXERCICE

1. Proposez un jeu qui peut permettre à l'enfant de la moyenne section de découvrir les notions de « plus...que ; moins....que ; autant que, en classe ou dans la cour.
2. Proposez un jeu qui peut permettre à l'enfant de découvrir les notions de vitesse « plus rapide..... moins rapide ».
3. Proposez un jeu qui peut permettre à l'enfant de découvrir les notions de « plus lourd..... moins lourd » ; dites comment l'organiser en classe ou dans la cour.
4. A la lumière de la démarche proposée ci-dessous et de votre expérience personnelle, proposez une fiche argumentée de mathématique à partir de l'OS : Classer selon les critères : taille/couleur en grande section.

3.2 Perceptivo-motricité

PRÉ TEST		
A) Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
La perception est une activité involontaire.		
La sensation est une activité volontaire.		
La perception est une activité de l'intelligence, elle est volontaire.		
La sensation est une activité réflexe.		
Les activités perceptives développent la curiosité, l'étonnement et le questionnement.		
B) Proposez un exercice qui développe la perception auditive.		
C) Proposez un exercice qui développe la perception visuelle.		

Introduction

Percevoir c'est observer de manière sélective : contrairement à la sensation qui est une activité réflexe, la perception est une activité volontaire qui permet à l'enfant de discriminer des sons, des goûts, des odeurs, des couleurs... à travers ses différents organes de sens. Le rôle de l'éducateur est de développer à travers des situations problèmes tirées du vécu de l'enfant les différentes perceptions sur la base des objectifs ci-dessous.

3.2.1 Objectifs

- Favoriser une perception fine de la réalité : sons, couleurs, formes, distances etc.
- Développer les capacités d'observation en vue d'une meilleure connaissance des caractéristiques de l'environnement.
- Accroître les capacités à analyser les phénomènes qui entourent l'enfant.
- Faciliter la prise d'indices dans des activités comme l'apprentissage des langues, la reconnaissance des symboles.
- Installer les pré-requis pour les activités logico-mathématiques.
- En tant qu'activité d'éveil les activités perceptivo-motrices permettent l'acquisition d'attitudes importantes comme la curiosité, l'étonnement et le questionnement.
- Favoriser l'appropriation progressive de concepts liés à la vie à la force, aux masses et à l'énergie.

3.2.2 Principes méthodologiques

- La manipulation des objets en vue de les identifier, de les caractériser, de les comparer ; c'est d'ailleurs cette manipulation qui fait naître chez l'enfant une activité mentale permettant de modifier ses représentations.
- La verbalisation qui favorise la mémorisation et la stabilisation des découvertes.
- La diversification du matériel et des matériaux pour favoriser les découvertes et les transferts de connaissance et d'expériences.

- L'interdisciplinarité est une approche nécessaire pour l'installation de pré-requis dans d'autres activités.

3.2.3 Démarche

- Présentation d'une situation ;
- Constats et hypothèses ;
- Vérification de l'hypothèse ;
- Validation : énonciation d'un principe, d'une règle.

EXERCICE

A la lumière de la démarche et des principes dégagés ci-dessus, faites une fiche argumentée à partir de l'OS : Situer un objet par rapport à un autre objet en utilisant la notion « à côté de » en moyenne section.

3.3 Initiation scientifique et technologique

PRÉ TEST

En vous référant aux objectifs, principes et démarche de l'initiation scientifique et technologique, proposez deux exercices pour la grande section.

Introduction

Le but de l'initiation scientifique et technologique est de développer chez l'enfant d'âge préscolaire l'esprit scientifique et des prédispositions à la technologie en vue de participer positivement à la transformation de son environnement.

3.3.1 Objectifs

L'initiation scientifique a pour objectifs :

- Favoriser l'éveil au milieu.
- Découvrir le monde physique et vivant (l'homme, les animaux, les plantes).
- Faire reculer l'égoïsme et ses conséquences l'animisme, l'artificialisme et le réalisme enfantin.
- Développer une pensée plus rationnelle, plus objective.

3.3.2 Principes méthodologiques

Pour réussir une séance d'initiation scientifique il faut :

- Une grande importance à la manipulation.
- Choix d'une situation-problème significative pouvant permettre d'initier l'enfant à la démarche de résolution de problème.
- Importance de l'observation fine.
- Expérimentation en vue de vérifier les propositions de solutions faites par les enfants et constater eux-mêmes la vérité par tâtonnement et erreur.

3.3.3 Démarche

- Phase 1. Présentation d'une situation ;
- Phase 2. Exploitation de situation ;

- Phase 3. Synthèse (structuration des acquis) ;
- Phase 4. Evaluation.

EXERCICE

1. Proposez une technique de fabrication d'un objet dans une moyenne ou grande section ;
Précisez le matériel et les différentes étapes de la fabrication ;
Citez 2 capacités que cette activité peut développer chez le jeune enfant.
2. Proposez une fiche de préparation d'un jus en grande section ; listez les différents ingrédients et étapes de la préparation.
Montrez comment vous faites participer les enfants à l'activité.
Citez deux perceptions que cette activité peut développer chez le jeune enfant.

Situations d'intégration

Pour le CEAP

- Contexte : A partir des informations fournies dans ce module.
Consigne : Elaborez une fiche argumentée pour l'OS : Manier des ciseaux.

Pour le CAP

- Contexte : Le but de l'éveil au milieu est de développer chez l'enfant d'âge préscolaire l'esprit scientifique et des prédispositions à la technologie en vue de participer positivement à la transformation de son environnement.
Consigne : Commentez cette affirmation en vous appuyant sur des exemples tirés d'activités différentes.

B) ENVIRONNEMENT – CITOYENNETE

Exercice de positionnement : que recouvrent pour vous les concepts de citoyenneté et d'environnement ? Citez trois comportements citoyens.

La santé, la nutrition et l'environnement constitue les conditions essentielles qui président au développement harmonieux de l'enfant. L'éducateur doit donc veiller à l'état sanitaire et nutritionnel de l'enfant ainsi qu'à l'environnement dans lequel celui-ci évolue. L'enfant vit dans une société qui s'organise autour de valeurs auxquelles l'enfant doit se conformer pour mieux s'adapter. Ainsi un certain nombre d'activités pédagogiques sont proposées par l'éducateur : éducation morale et civique, éducation environnementale, éducation sanitaire.

3.4 Éducation civique et morale

PRÉ TEST

Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.

Items	Vrai	Faux
L'éducation civique et morale ne doit pas être pratiquée au préscolaire.		
L'éducation civique et morale permet à l'enfant		

d'acquérir de bonnes habitudes.		
L'éducation civique et morale peut se faire à travers une activité langagière.		
L'objectif essentiel de l'éducation civique et morale est de former un bon mathématicien.		
L'éducation civique et morale permet à l'enfant de respecter le bien collectif.		

Introduction

L'éducation civique et morale doit occuper une place de choix dans les activités de la maternelle si l'on sait que l'enfant d'âge préscolaire est l'adulte de demain. Pour qu'il soit un citoyen capable de participer activement à la transformation positive de sa société, la préoccupation majeure de tout éducateur devrait être d'installer chez lui un certain nombre de comportements.

3.4.1 Objectifs

- Eduquer au respect du bien collectif.
- Eveiller la conscience citoyenne.
- Favoriser l'intégration de l'enfant dans la communauté par l'acquisition de bonnes habitudes (saluer, respect des grandes personnes, respect des symboles de la république, etc.).

3.4.2 Principes méthodologiques

- Activité de l'élève : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les bonnes habitudes sont bien installées ; profiter de certaines situations pour donner des leçons de morale.

3.4.3 Démarche

- Phase 1. Mise en situation ;
- Phase 2. Identification du problème ;
- Phase 3. Propositions de solutions ;
- Phase 4. Mise en œuvre de la solution retenue ;
- Phase 5. Comparaison de l'état initial et de l'état final ;
- Phase 6. Evaluation : formalisation de la règle d'hygiène à partir des résultats de la comparaison état initial - état final.

NB : Cette séance peut être évaluée à l'occasion de chaque cérémonie de levée de couleurs.

EXERCICE

Expliquez comment assurer le suivi des leçons de morale et d'éducation civique en classe et dans l'enceinte de l'école.

3.5 Éducation environnementale

PRÉ TEST

L'enfant d'âge préscolaire doit être conscient de l'importance de son environnement immédiat ; pour cela l'éducateur doit y jouer un grand rôle.

Citez au moins trois règles élémentaires pouvant amener l'enfant à respecter son environnement et sa santé.

Introduction

L'éducation environnementale permet au jeune enfant d'agir en connaissance de cause dans un sens favorable à tout le monde. Elle contribue à la compréhension des aspects scientifiques mais aussi au développement de nombreux savoir-être. C'est une activité qui doit faire l'objet d'une sensibilisation constante de la part de chaque éducateur.

3.5.1 Objectifs

- Respecter son environnement.
- Protéger son environnement.
- Veiller à sa sécurité et à celle des autres.
- Acquérir des techniques simples de préservation de l'environnement.

3.5.2 Principes méthodologiques

- Activité de l'élève : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les notions de sécurité et de danger sont bien installées.
- Implication des parents dans le suivi.
- Mise à profit de certaines situations pour rappeler les mesures de sécurité.

EXERCICE

Identifiez les étapes d'une activité d'éducation environnementale.
Pour chaque étape, indiquez les contenus.

3.5.3 Démarche

- Phase 1. Mise en situation ;
- Phase 2. Identification du problème ;
- Phase 3. Propositions de solutions ;
- Phase 4. Mise en œuvre de la solution retenue ;
- Phase 5. Comparaison de l'état initial et de l'état final ;
- Phase 6. Evaluation : formalisation de la règle à partir des résultats de la comparaison état initial - état final.

EXERCICE

1. Proposez une activité de « Set-Setal » à l'école ou en classe ; dites comment vous l'organisez avec les enfants et quels conseils vous leur donnez pour maintenir l'école ou la classe propre.
2. Vous organisez une plantation d'arbres ou de fleurs dans la cour de l'école ; expliquez comment vous allez mener l'activité avec les enfants et quels conseils vous leur donner pour l'entretien des plantes.

3.6 Éducation sanitaire

PRÉ TEST

1. Donnez une définition de l'éducation sanitaire
2. Proposez 3 messages-clé à l'endroit des enfants pour un bon respect des règles d'hygiène ;
 - 1 message relatif à l'hygiène vestimentaire ;
 - 1 message relatif à l'hygiène corporelle ;
 - 1 message relatif à l'hygiène alimentaire.

Introduction

L'enfant d'âge préscolaire est exposé à toutes sortes d'affections dues souvent au manque de respect des règles d'hygiène de vie collective, individuelle, corporelle et vestimentaire. Le souci de tout éducateur doit être de veiller à une bonne éducation sanitaire afin de permettre à l'enfant qu'il a en charge de préserver sa santé et son environnement.

3.6.1 Objectifs

Préserver sa santé et son bien être en s'appropriant les règles d'hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire.

3.6.2 Principes méthodologiques

- Activité de l'élève : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les notions de sécurité et de danger sont bien installées.
- Implication des parents dans le suivi.
- Mise à profit de certaines situations pour rappeler les mesures de sécurité.

3.6.3 Démarche

- Phase 1. Mise en situation ;
- Phase 2. Identification du problème ;
- Phase 3. Propositions de solutions ;
- Phase 4. Mise en œuvre de la solution retenue ;
- Phase 5. Comparaison de l'état initial et de l'état final ;

- Phase 6. Evaluation : formalisation de la règle d'hygiène à partir des résultats de la comparaison état initial - état final.

EXERCICE

1. Choisissez les réponses qui conviennent.
Comment se comporter avec un enfant malpropre à l'école :
 - le renvoyer ;
 - laisser ses camarades le chahuter ;
 - convoquer ses parents ;
 - le gronder ;
 - le sensibiliser en même temps que ses camarades sur les dangers de la saleté.
2. Précisez en quelques mots comment sensibiliser les enfants sous forme de causerie sur les dangers de la saleté ; formulez 3 à 5 conseils.

Situations d'intégration

Pour le CEAP

- Contexte : Sur la base des principes et de la démarche ci-dessus indiqués.
Consigne : Élaborez une fiche d'éducation morale à partir de l'OS : « Appliquer les règles de vie du groupe ».
- Contexte : Sur la base des principes et de la démarche ci-dessus indiqués.
Consigne : Élaborez une fiche d'éducation environnementale à partir de l'OS : « Appliquer les règles d'utilisation de l'eau et de l'électricité ».

Pour le CAP

- Contexte : L'enfant vit dans une société qui s'organise autour de valeurs auxquelles il doit se conformer pour mieux s'adapter.
Consigne : Expliquez en quoi les activités menées dans les centres de Développement intégré de la petite enfance (DIPE) peuvent faciliter cette adaptation.
- Contexte : L'éducation ne se limite pas seulement à la lecture, l'écriture et la mathématique ; pour former un enfant capable de s'insérer harmonieusement dans sa société.
Consigne : Que pensez-vous de cette affirmation ? Justifiez votre réponse en indiquant d'autres activités qu'on peut aborder à l'école maternelle.

4 MODULE EDUCATION PSYCHOMOTRICE ET ARTISTIQUE

COMPETENCE VISÉE

Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, linguistiques, socio-affectives et psychomotrices dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en éducation psychomotrice et artistique dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

Introduction du module

L'enfant qui arrive dans une structure DIPE est en plein développement. Ce développement se manifeste par :

- une croissance staturale (augmentation de la taille) ;
- une croissance pondérale (augmentation du poids) ;
- une croissance organique (évolution des organes) ;
- une croissance nerveuse (évolution du système nerveux).

C'est d'ailleurs la croissance nerveuse qui conditionne les possibilités motrices de l'enfant tout au long de son développement, le développement de l'intelligence étant intimement lié au développement du corps. La jeune enfance est marquée par l'instabilité psychomotrice caractérisée par une attention fugitive, un manque de contrôle et de précision des gestes qui entraîne une maladresse et une imprécision des mouvements, un équilibre imparfait et une difficulté d'inhibition (arrêt volontaire du mouvement).

4.1 Psychomotricité

PRÉ TEST		
Pour chacune des propositions mettez une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à s'exprimer verbalement.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à percevoir globalement son corps.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à structurer l'espace et le temps.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à chanter juste.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à construire des phrases correctes.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à coordonner ses mouvements.		
Proposez un jeu de structuration de l'espace et du temps en expliquant pour chaque étape, le matériel à utiliser, les consignes à donner, les rôles de l'éducateur et de l'élève.		

Introduction

La psychomotricité veut dégager le rapport qui existe entre le psychisme, le corps et l'affectivité. Pour aider l'enfant à se développer harmonieusement l'éducateur devra lui proposer des exercices qui nécessitent la sollicitation de tout le corps : motricité

globale (les grands axes du corps comme les membres, le tronc...) et motricité fine (les extrémités comme la main utilisée dans les activités manuelles et les arts plastiques).

4.1.1 Objectifs

Les objectifs poursuivis sont :

- Répondre au besoin de mouvement de l'enfant, besoin qui se manifeste par son incapacité à rester sur place pour une période donnée.
- Développer la motricité globale de l'enfant en vue d'assurer un développement fonctionnel prenant en compte les possibilités de l'enfant.
- Aider l'enfant à épanouir et à équilibrer son affectivité par l'échange avec son environnement.
- Aider l'enfant à acquérir et à prendre conscience de son schéma corporel.
- Développer l'équilibre, l'adresse, la coordination oculomotrice.
- Favoriser la latéralisation et permettre à l'enfant de prendre conscience de l'espace et du temps.

4.1.2 Principes méthodologiques

- Le principe d'interdisciplinarité : la psychomotricité permet d'intégrer facilement les autres activités comme les moments de perceptivo-motricité, les activités logico-mathématiques, les activités graphiques à travers le vécu, les manipulations...
- Adaptation des exercices au degré de maturation physiologique de l'enfant (la fatigabilité) dans le choix des exercices.
- Les jeux traditionnels du milieu doivent être privilégiés.
- Utilisation rationnelle du temps : éviter les pertes de temps, et l'inactivité des enfants pour l'essentiel du temps consacré à la séance.
- Implication des enfants dans le choix des exercices et l'installation du matériel : ils doivent être au centre des apprentissages.

4.1.3 Démarche

- Phase 1. Mise en train ;
- Phase 2. Disposition du matériel et consignes ;
- Phase 3. Vérification des consignes par des essais (démonstrations) ;
- Phase 4. Exécution des mouvements ou jeux prévus ;
- Phase 5. Retour au calme (jeu calme) ;
- Phase 6. Relaxation en classe (après le passage aux toilettes).

EXERCICE

1. Proposez un jeu de structuration de l'espace et du temps en expliquant pour chaque étape, le matériel à utiliser, les consignes à donner, les rôles de l'éducateur et de l'élève.
2. Proposez un jeu de sauts d'obstacles en grande section. Précisez le matériel à utiliser et dites comment vous organisez le jeu.
3. A la lumière de toutes les informations reçues et de votre expérience personnelle, élaborer une fiche argumentée en éducation psychomotrice à partir de l'OS : « Marcher à pas chassés sur une distance de... ».

Pour en savoir plus...

Psychomotricité - éducation et rééducation - niveaux maternel et primaire, A de Boeck, Maison d'édition S A, Bruxelles.

4.2 Arts plastiques : activités manuelles – dessin - peinture

Pré test

Expliquez quelle est la différence entre le gribouillis, le dessin libre et le dessin figuratif.

Introduction

Les activités d'art plastiques regroupent le dessin, la peinture et les techniques manuelles. Elles développent les capacités intellectuelles, psychomotrices et socio-affectives.

4.2.1 Objectifs

- Plan psychomoteur : les activités manuelles développent et affinent l'adresse, l'habileté manuelle et la coordination du mouvement, la maîtrise du geste. Elles suscitent le besoin d'activité, le plaisir d'avoir un pouvoir sur la matière.
- Plan socio-affectif : les activités manuelles :
 - conduisent à une plus grande socialisation ;
 - permettent à l'enfant de s'exprimer, de communiquer, d'accepter une règle, de prendre conscience de l'œuvre individuelle ou collective ;
 - développent la persévérance ;
 - permettent d'observer le caractère de l'enfant et son rythme de travail, de déceler les enfants à problèmes.
- Plan cognitif, elles :
 - libèrent la pensée, développent les activités intellectuelles ;
 - favorisent la fonction langagière, la liaison pensée action ;
 - développent l'autonomie, l'imagination et la créativité

4.2.2 Principes méthodologiques

- Activité de l'élève : implication effective de l'élève dans les tâches qui doivent être réalisées en petits groupes.
- Aspect utilitaire : les objets fabriqués doivent présenter un intérêt pour la classe (utilisation pédagogique, décoration de la classe, résolution d'un problème).
- Adaptabilité : les matériaux et le matériel doivent répondre aux exigences techniques de l'objet à fabriquer, présenter des possibilités de manipulation.
- Sécurité : éviter de donner aux enfants des objets dangereux : lames ou matériaux toxiques.
- Hygiène : éviter de salir les habits des enfants et nettoyer après l'activité.

4.2.3 Démarche

- Phase 1. Motivation (découvrir la nécessité de fabriquer un objet utile);
- Phase 2. Identification du matériel;
- Phase 3. Réalisation;
Expérimentation par les enfants (essais et erreurs);

- Apprentissage systématique.
- Phase 4. Évaluation : elle porte sur le processus de réalisation (technique de fabrication, ordre de succession des étapes) et sur la fonctionnalité de l'objet réalisé.

EXERCICE

1. Proposez 3 fiches techniques de confection d'objets de votre choix.
2. Choisissez en une et élaborer une fiche argumentée pour une section de votre choix en précisant le matériel à utiliser et comment vous organisez l'activité (disposition des enfants, consignes.....).

4.3 Éducation musicale : chant – poésie - comptine

PRÉ TEST

Selon vous, que recouvre le concept d'éducation musicale ? Quels sont les objectifs généraux de l'éducation musicale ?

Introduction

L'éducation musicale ne se limite pas seulement au chant. Elle prend en charge le chant, la poésie et les comptines. Elle développe chez le jeune enfant les perceptions auditives, les capacités psychomotrices, socio-affectives et intellectuelles.

4.3.1 Objectifs

L'Education musicale, à travers le chant, la pratique instrumentale et les exercices vocaux permet :

- Doter l'enfant de comportements linguistiques appropriés.
- Aider à la maîtrise de la langue maternelle, de la langue seconde ou du langage mathématique dans sa forme comptine.
- Développer l'attention, l'écoute, la mémoire et la fonction symbolique.
- Développer la sensibilité de l'enfant et interpeller sa dimension socio-affective.
- Sensibiliser aux arrêts (temps), aux rythmes dans la chaîne parlée.
- Développer la voix, améliorer l'articulation, la prononciation et la respiration par les groupes de souffle.
- Favoriser la transmission des valeurs culturelles.

4.3.2 Principes méthodologiques

- Il est indispensable de tenir compte du milieu de l'enfant. Les comptines, poésies et chants seront tirés surtout du patrimoine culturel de l'enfant.
- Choix de chants adaptés aux possibilités vocales et respiratoires des enfants.
- Une approche fonctionnelle et interdisciplinaire permettra de choisir le chant en rapport avec les activités langagières orales, la psychomotricité, voire la poésie ou la comptine.
- Diversification des activités : exercices vocaux, exercices d'écoute, pratique instrumentale, expression corporelle.

4.3.3 Démarche

- Préalables : (position debout)
 - bonne disposition des enfants (par vague : petits – moyens – grands) ;
 - vérification des mains, de la bouche et du nez (enlever les objets gênants) ;
 - vocalises (dérouiller la voix, dégager les voies respiratoires, imiter des cris d'animaux ou autres sons, faire prononcer/articuler certains mots difficiles du chant).
- Révision (position debout)
 - réviser 2 à 3 chants connus (utilisation possible d'instruments de musique).
- Apprentissage (les enfants en position assise)
 - l'éducateur chante (séance de Chant) ou récite (séances de Comptine et de Poésie) le texte 2 à 3 fois ;
 - explique le sens ou la portée générale avec la participation des enfants ;
 - fait apprendre, le chant, la comptine ou le poème par phrase musicale (1ère phrase, 2e phrase, 3e phrase...), paroles seulement puis paroles avec mélodie ;
 - fait la liaison progressive des phrases, à chaque fois avec la partie maîtrisée.
- Évaluation
 - fait chanter ou restituer individuellement la partie apprise, par quelques enfants ;
 - fait chanter collectivement la partie apprise (activité de Chant).
- Animation
 - fait chanter collectivement une à deux chansons déjà apprises (rythmer pour favoriser l'expression corporelle avec l'utilisation possible d'instruments de musique). NB : Cette même démarche est utilisée pour la séance de COMPTINE

EXERCICE

Proposez un répertoire de 5 chants, 5 comptines et 5 poésies.

Situations d'intégration

Pour le CEAP

- Contexte : A la lumière de toutes les informations reçues et de votre expérience personnelle.
Consigne : Élaborez une fiche argumentée en éducation musicale à partir de l'OS : « Rythmer un chant avec des instruments variés ».

Pour le CAP

- Contexte : La croissance nerveuse conditionne les possibilités motrices de l'enfant tout au long de son développement ; le développement de l'intelligence étant intimement lié au développement du corps.
Consigne : Que pensez-vous de cette affirmation ? Illustrez vos propos en vous appuyant sur votre expérience professionnelle.

EVALUATION DE LA FORMATION

Deux formes d'évaluation sont retenues :

- Des évaluations formatives suivies de remédiations assurées par les formateurs tout au long de la formation.
- Une évaluation certificative sur la base d'épreuves nationales qui se déroulera le même jour dans toutes les EFI.

Les épreuves du CFS 1 et du CFS 2 sont construites uniquement à partir des compétences développées dans les fascicules de la FCD et elles sont choisies par une commission convoquée par la DEXC, conformément aux dispositions de l'arrêté en vigueur. L'administration, l'anonymat et la double correction de ces épreuves sont placées sous la responsabilité de l'IA qui composera les commissions de surveillance et de correction.

Pour le CFS 1, l'épreuve portera sur une dissertation de psychopédagogie ou de pédagogie générale ; elle sera notée sur 20 avec un coefficient de 2.

Pour le CFS 2, l'épreuve portera sur l'élaboration d'une fiche pédagogique argumentée ; elle sera notée sur 20 avec un coefficient de 2.

La moyenne des notes de contrôle continu sera affectée du coefficient 1.

S'agissant de l'oral, les épreuves porteront sur la législation ou la déontologie et la critique de cahier aussi bien pour le CFS 1 que le CFS 2 ; la moyenne des deux notes sur 20 sera affectée du coefficient 2. À cet effet, la commission sera composée d'un formateur qui en assure la présidence, d'un directeur d'école et d'un instituteur (pour le CFS 1) ou d'un instituteur-adjoint (pour le CFS 2).

Les candidats ayant obtenu la moyenne (notes aux épreuves orales et écrites et note de contrôle continu) égale ou supérieure à 10/20 seront déclarés admis. Aucun repêchage n'est autorisé. L'admission aux examens est sanctionnée par le Certificat de Fin de Stage 1 (CFS 1) pour le niveau Bac et le Certificat de Fin de Stage 2 (CFS 2) des EFI (1) pour le niveau BFEM.

La décision d'admission au CFS 1 et CFS 2 est signée par le DEXC. L'obtention de l'un ou l'autre de ces diplômes dispense les titulaires, respectivement, des épreuves écrites d'admissibilité du CAP et du CEAP.